

Pacific Petroleum a l'intention d'en construire une autre au voisinage de Hardisty, en Alberta. Cela se trouve par hasard dans la partie nord de Crowfoot. J'ai eu le plaisir d'intervenir auprès du ministre des Finances pour lui demander de faire exploiter sans retard nos ressources en pétroles lourds.

Il y en a une troisième sur les planches à dessin de Husky Oil, pour la province de Saskatchewan. Dans ce dernier cas, il se pose une question de redevances qu'il va falloir régler avec la province. Husky Oil espère investir 600 millions en Saskatchewan pour faire construire cette raffinerie de pétrole lourd. Pacific Petroleum pense dépenser dans les 600 millions, et Imperial Oil de trois à quatre milliards pour sa raffinerie. Si nous pouvons assurer le démarrage de ces projets, si la décision peut être prise, il y aura des travaux énormes qui vont stimuler l'emploi d'un bout à l'autre du pays, je veux parler de la construction de ces raffineries.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Le cours actuel du dollar canadien doit favoriser énormément l'exportation et encourager l'industrie canadienne à s'attribuer une part plus grande du marché intérieur. En d'autres termes, le Canada doit profiter de l'occasion que lui donne le taux de change actuel pour améliorer sa balance commerciale. J'envisage l'avenir avec beaucoup de confiance. Il serait idiot de ne pas voir les problèmes actuels. Depuis quelques années, le pays s'attaque à ces problèmes. En moyenne, les Canadiens sont aujourd'hui plus riches qu'il y a quelques années, malgré la gravité du chômage.

Comme le ministre de l'Industrie et du Commerce, je vais vous faire part des choses que nous essayons de faire à mon ministère. Ces choses seront très utiles à l'industrie canadienne, à notre commerce et à nos petites entreprises indépendantes.

On a beaucoup parlé de la situation du textile au Québec et on s'est demandé si le gouvernement avait favorisé cette industrie. Non seulement pareil débat s'est élevé au Québec, mais aussi dans d'autres provinces. J'aimerais me reporter à un article qui a paru dans le *Financial Post* au début d'avril, pour démontrer sans doute possible qu'en imposant un quota sur les importations, nous avons aidé l'industrie du textile. C'est ainsi qu'au premier trimestre de 1977, les investissements ont accusé une hausse sensible. Voici ce que dit cet article:

Gemini Fashions of Canada, Ltd., fabricant de survêtements à Winnipeg, prévoit que ses ventes monteront de 35 p. 100 à la suite d'une hausse de près de 50 p. 100 de ses exportations vers 17 pays.

C'est ce qu'on appelle une amélioration sensible de l'industrie du textile. L'article poursuit ainsi:

Un chemisier de Montréal, Style Guild Ltd., annonce une augmentation de 25 p. 100 dans ses carnets de commandes pour l'automne. Les commandes du printemps ont été si abondantes que la production d'automne débutera plus tard que d'habitude. Bien qu'étant encore inférieur au niveau de 1975, l'emploi s'est accru...

L'article poursuit encore:

Majdell Manufacturing Co., fabricant de vêtements sports pour enfants à Montréal, a connu son meilleur printemps et prévoit une hausse de 50 p. 100 de ses ventes par rapport à 1977.

Je pourrais continuer à lire cet article, mais si j'ai tenu à citer ces exemples c'est que certains ont affirmé que le gouvernement fédéral en dépit des contrôles à l'importation, n'avait

pas aidé l'industrie du textile dans l'ensemble du Canada ni encouragé les investissements. Mon ministère a fait bien davantage et nous ne sommes pas prêts à nous arrêter.

J'ai demandé à l'opposition si elle serait d'accord pour nous aider à faire passer le bill rapidement par toutes les étapes, car le climat est propice à l'adoption des projets de loi. J'aimerais que le bill sur la Société pour l'expansion des exportations soit rapidement adopté à la Chambre. Cette société n'a pratiquement plus de fonds pour consentir et garantir des prêts aux clients qui achètent des produits fabriqués au Canada. La Société pour l'expansion des Exportations a été créée en 1969 et a fortement augmenté ses activités. On peut comparer cet accroissement à l'exportation de produits manufacturés, et l'on constate que la Société pour l'expansion des Exportations a créé des marchés pour les produits manufacturés au Canada, et qu'elle a ainsi stimulé l'embauche.

Au cours de mes négociations avec les députés de l'opposition de l'Ontario, je n'ai pas pu comprendre pourquoi ils hésitent à me donner leur appui pour faire adopter cette mesure législative. Ils savent que leurs attermolements causent un tort énorme à l'emploi en Ontario. A quoi peut-on s'attendre de la part du député de York-Simcoe (M. Stevens)? Le 14 mars 1978 le député et moi avons discuté de la Société de Havilland au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Je lui ai fait remarquer que la Société de Havilland employait 3,700 travailleurs. J'ai aussi ajouté que la Société de Havilland avait une commande de 37 Twin Otters, de 17 avions Buffalo et de 8 avions Dash-7 et cetera.

Le député de York-Simcoe a rétorqué que la de Havilland était une des sociétés de la Couronne qu'il supprimerait si jamais il était au pouvoir. Il s'est montré tout à fait indifférent au sort des employés de la de Havilland, et il les jetterait sur le pavé d'un seul coup. Quand les députés d'en face prennent la parole à la Chambre pour exprimer l'inquiétude que leur inspire le chômage, je pense parfois qu'ils ne sont pas vraiment sincères, surtout quand je les entends tenir des propos de ce genre en comité. Ce qu'a dit le député de York-Simcoe concernait des travailleurs et des ouvriers relativement près de chez lui. La de Havilland est en exploitation dans la ville de Toronto, et la circonscription du député est un peu au nord de Toronto.

J'aimerais parler du travail que mon ministère a accompli relativement à la Commission de développement des entreprises. Une commission a été établie dans chaque province. Elles ont le pouvoir de garantir des prêts consentis par les banques à charte jusqu'à concurrence de \$200,000. S'il est nécessaire, nous sommes prêts à augmenter ce montant jusqu'à \$300,000. La garantie de prêts excédant ce montant doit être présentée à la Commission nationale. Nous avons consenti des prêts garantis pour un montant d'environ 101 millions de dollars aux entreprises canadiennes en vertu du programme d'expansion des entreprises. Nous avons accordé des subventions directes pour un montant de 19 millions de dollars à des industries canadiennes dans le but d'encourager des initiatives visant à accroître la productivité et à fabriquer de nouveaux produits capables de répondre à la demande canadienne.